

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	06
Représentés	01
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **16 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le seize septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER,

Pouvoirs : M. Julien MOURLON a donné procuration à M. Alain BUJADOUX,

Absents : M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLEIX, Rodolphe MARTIN

Date de convocation 06 septembre 2017

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Aménagement du bourg – avenant lot n°6 « Mobilier Urbain »

Vu la délibération DE_270117_1 portant sur l'aménagement du bourg - choix des entreprises pour les travaux de la place de l'église et du mur de soutènement,

Le Maire rappelle que le lot n°6 « Mobilier Urbain » a été attribué à l'entreprise POCHEBONNE pour un montant de 5 255 € HT.

Il informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications au cahier des charges initial, à savoir :

- L'ajout de la fourniture de 2 potelets en fonte : 220 € HT

Soit une majoration de 220.00 € HT par rapport au marché initial.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE les modifications apportées au marché initial,
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant qui porte le marché à 5 475 € HT, ainsi que toutes pièces à intervenir.